

Aya Or & Argent annonce des résultats records pour le T1-2025, renforce ses liquidités et réaffirme ses prévisions

Montréal, Québec, le 13 mai 2025 - Aya Or & Argent Inc. (TSX : AYA; OTCQX : AYASF) (« Aya » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2025. *Tous les montants sont en dollars américains, à moins d'indication contraire.*

Faits saillants du T1-2025

- **Production d'argent de 1 068 652 onces** (« oz ») au T1-2025 comparativement à 366 362 oz au T1-2024, pour une progression de 192 %.
- **Minerai traité en hausse à 249 743 tonnes** (« t »), atteignant des taux de traitement records, comparativement à 81 331 t au T1-2024, en augmentation de 207 %.
- **Production minière augmentée à 194 661 t**, atteignant un taux d'extraction minière moyen de 2 163 tonnes par jour (« t/j »), comparativement à 106 880 t au T1-2024, en hausse de 82 %.
- **Revenus records de 33,8 millions de dollars** (« M\$ »), en progression de 566 % d'une année à l'autre, avec un prix moyen réalisé net par once d'argent de 31,87 \$/oz.
- **Flux de trésorerie d'exploitation** de 7,9 M\$, comparativement à des flux de trésorerie négatifs de 3,7 M\$ au T1-2024.
- **Coût comptant par once d'argent vendue** diminué à 18,93 \$/oz au T1-2025 par rapport à 20,31 \$/oz au T1-2024.
- **Résultat net de 6,9 M\$**, comparativement à une perte nette de 2,6 M\$ au T1-2024; RPA dilué de 0,05 \$.
- **Situation financière solide** avec 37 M\$ de trésorerie et de liquidités soumises à des restrictions comparativement à 49 M\$ au 31 décembre 2024.ⁱ
- **Sommes à recevoir** de 11,6 M\$ au 31 mars 2025, comparativement à 1,8 M\$ au 31 décembre 2024. Les recettes des ventes qui ont eu lieu dans les derniers jours du T1-2025 ont été reçues au début du T2-2025.

Expansion, développement et exploration

- Montée en puissance réussie de la nouvelle usine à la mine Zgounder suivant la déclaration de la production commerciale le 29 décembre 2024.
- Travaux de forage incluant 2 916 mètres (« m ») de forage au diamant (« DDH ») à Zgounder et 1 059 m à Zgounder Régional.
- Travaux de forage à Boumadine totalisant 46 207 m de forage DDH et à circulation inverse (« RC ») combiné.
- Mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour Boumadine en février 2025.

Environnement, société et gouvernance (« ESG »)

- Lancement de la campagne de collecte des données de 2024 dans le but de publier le rapport de développement durable 2024 d'Aya en mai 2025.
- Consolidation des processus de santé et de sécurité grâce à des mesures de prévention, avec 100 % des incidents analysés et 2 364 heures de formation complétées.
- Expansion des programmes de tutorat au lycée de Taliouine et au collège de Taouyalte.
- Mise sur pied d'une nouvelle initiative communautaire invitant les communautés, les coopératives et les entrepreneurs locaux à proposer des projets, élaborée en partenariat avec l'Initiative Nationale pour le Développement Humain.

Derniers développements

- Nomination de M. John Burzynski, un bâtisseur minier chevronné avec une grande expertise technique, au conseil d'administration d'Aya.
- Réalisation de la scission stratégique du projet aurifère Amizmiz à Mx2 Mining Inc. le 16 avril 2025.
- Obtention de l'approbation finale pour une facilité de crédit de 25 M\$ de la BERD, poursuivant ainsi la relation de longue date des parties, qui servira à soutenir le développement de Boumadine et d'accroître la marge de manœuvre financière dans le cadre de la stratégie de croissance d'Aya au Maroc.

« Aya a livré un trimestre remarquable, avec une production record de plus d'un million d'onces d'argent, des revenus records de 33,8 millions de dollars et des flux de trésorerie d'exploitation de près de 8 millions de dollars — tout en réduisant le coût comptant et en accentuant progressivement les opérations conformément aux plans et ce, trois mois à peine après avoir mis l'usine en service », a déclaré Benoit La Salle, président et chef de la direction d'Aya Or & Argent. **« La montée en cadence des opérations dans la fosse se poursuit comme prévu et contribue au taux de traitement record enregistré à l'usine tout en soutenant l'augmentation des revenus et des flux de trésorerie par rapport à l'an dernier. »**

« Au niveau opérationnel, nous continuons de voir des améliorations constantes, avec une démarche claire vers des taux de traitement plus élevés et des taux de récupération alignés sur les niveaux prévus à long terme. Soutenue par une génération de flux de trésorerie solides, une meilleure performance au niveau des coûts, une production croissante et une situation de trésorerie solide, Aya est bien placée pour connaître une croissance durable, maximiser sa rentabilité et livrer des rendements supérieurs aux actionnaires. »

« Il est important de noter que nous avons terminé le trimestre avec 36,6 millions de dollars de trésorerie et de liquidités soumises à des restrictions, sans compter les recettes de 11,6 millions de dollars des ventes d'argent conclues au T1 qui ont été perçues au début du T2, ce qui renforce davantage notre situation de trésorerie. Nous avons également obtenu une facilité de crédit de 25 millions de dollars auprès de notre partenaire de longue date, la BERD – un vote de confiance sans équivoque envers la trajectoire de croissance à long terme d'Aya. Ces liquidités supplémentaires nous permettront d'accélérer le développement de Boumadine tout en maintenant un bilan solide, et de financer notre croissance future. »

Faits saillants du T1-2025

Tableau 1 – Faits saillants opérationnels du T1-2025

Périodes de trois mois terminées les 31 mars			
Faits saillants opérationnels	2025	2024	Variance
Minerai extrait (tonnes)	194 661	106 880	82 %
Teneur moyenne extraite (g/t Ag)	151	159	(5 %)
Minerai traité (tonnes)	249 743	81 331	207 %
Teneur moyenne traitée (g/t Ag)	163	173	(6 %)
Récupération à l'usage combinée (%)	82,4 %	81,8 %	0,6 %
Opérations de traitement (t/j)	2 775	894	210 %
Argent produit sous forme de lingots (oz)	1 011 173	111 497	807 %
Argent produit sous forme de concentré (oz)	57 479	254 865	(77 %)
Total de l'argent produit (oz)	1 068 652	366 362	192 %
Argent vendu sous forme de lingots (oz)	958 521	108 604	783 %
Argent vendu sous forme de concentré (oz)	103 044	129 662	(21 %)
Total des ventes d'argent (oz) (A)	1 061 565	238 266	346 %
Prix moyen réalisé net par once d'argent (\$/oz) (B/A)	31,87	21,31	50 %
Coût comptant par once d'argent vendue ⁱⁱ	18,93	20,31	(7 %)

Tableau 2 – Faits saillants financiers du T1-2025

Périodes de trois mois terminées les 31 mars			
Faits saillants financiers	2025	2024	Variance
Revenus (B)	33 831	5 077	566 %
Coût des ventes	23 584	4 741	397 %
Marge brute	10 247	336	2 950 %
Résultat (perte) d'exploitation	3 328	(2 869)	216 %
Résultat net (perte nette)	6 930	(2 592)	367 %
Flux de trésorerie d'exploitation	7 893	(3 736)	311 %
Actionnaires			
(Perte) résultat par action – de base	0,05	(0,02)	N
(Perte) résultat par action – dilué	0,05	(0,02)	N
	31 mars	31 décembre	
	2025	2024	Variance
Fonds de roulement ⁱⁱⁱ	1 752	23 424	(98 %)
Trésorerie	18 319	30 944	(41 %)
Sommes à recevoir	11 645	1 827	537 %
Liquidités soumises à des restrictions	18 257	18 246	0,1 %

Survol opérationnel

Le premier trimestre de 2025 a été marqué par la montée en puissance continue de la nouvelle usine, qui a produit plus d'un million d'onces d'argent durant le trimestre.

Le débit de traitement et la disponibilité de l'usine étaient conformes ou supérieurs aux niveaux prévus. Un taux de traitement moyen de 2 775 tonnes par jour a été enregistré à l'usine, avec une disponibilité de plus de 90 %. La teneur d'alimentation à l'usine était de 163 g/t et la récupération s'est établie à 82,4 %, soit inférieure au taux de 89 % ciblé dans l'étude de faisabilité. La récupération plus faible a été causée par un faible taux d'oxygène dissous dans les cuves de lixiviation en raison d'un mauvais rendement de l'usine de production d'oxygène. Des réparations sont en cours à l'usine de production d'oxygène. Selon toute attente, la récupération devrait s'améliorer lorsque l'usine de production d'oxygène sera réparée et produira à la capacité de conception.

Le taux d'extraction minière global pour le trimestre a atteint une moyenne de 2 163 t/j, pour un total de 194 661 t de minerai extraites à une teneur de 151 g/t Ag. Le matériel entrant à l'usine comportait du minerai provenant des stocks de minerai empilé et du minerai provenant de la mine souterraine et de la fosse à ciel ouvert. La production des deux mines s'accélère conformément à notre plan de montée de puissance. Les stocks de minerai empilé s'élevaient à 281 290 t à la fin du trimestre. Les taux d'extraction minière continueront d'augmenter tout au long de l'année, de manière à atteindre 3 000 t/j de minerai en provenance de la mine souterraine et de la fosse à ciel ouvert d'ici la fin de 2025.

Plus spécifiquement, 133 848 t de minerai ont été extraites de la fosse à ciel ouvert au cours du trimestre à une teneur moyenne de 155 g/t Ag. Cela inclut du minerai provenant de la zone de transition et de la zone oxydée. Le ratio de découverte dans la fosse à ciel ouvert était de 13 durant le T1-2025, soit inférieur au niveau prévu puisque les zones de minerai ont été préférentiellement extraites. Le taux d'extraction minière dans la fosse à ciel ouvert s'est établi à 20 891 t/j de matières totales déplacées, comparativement à 15 360 t/j au T4-2024 reflétant la montée en puissance. En avril 2025, de nouveaux équipements miniers ont été ajoutés à la flotte de l'entrepreneur minier dans la fosse, ce qui a permis d'augmenter le taux d'extraction minière à près de 30 000 t/j de matières totales déplacées. En parallèle à l'augmentation de la capacité d'extraction minière, le ratio de découverte augmentera afin de poursuivre le développement de la fosse et ainsi assurer des taux de production viables lors des périodes futures. D'ici la fin de l'année, le taux d'extraction minière dans la fosse à ciel ouvert devrait atteindre plus de 40 000 t/j de matières totales déplacées, atteignant confortablement plus de 2 000 t/j de minerai extrait dans la fosse à ciel ouvert.

Exploration

Zgounder – À proximité de la mine et à l'échelle régionale

Au T1-2025, la Société a complété 2 916 m de forage DDH sur des cibles à proximité de la mine dans le but de définir la minéralisation en profondeur et dans les extensions latérales. Les premiers résultats

du programme en profondeur ont permis de délimiter d'importantes extensions en profondeur dans la plongée du gisement, avec d'épaisses intersections à haute teneur. Les sondages souterrains ZG-SF-24-203 et ZG-SF-24-259 ont recoupé des intervalles titrant 911 g/t Ag sur 10,0 m et 1 082 g/t Ag sur 8,5 m, respectivement, confirmant la minéralisation en profondeur au contact du granite, au-delà des limites des ressources actuelles. Deux foreuses souterraines ont été mobilisées dans le but d'augmenter l'étendue des ressources minérales en profondeur.

Au cours du trimestre, les travaux de forage visaient des cibles à l'ouest, près de la faille majeure et en profondeur en direction du contact avec le granite. Les travaux de forage intercalaire réalisés sous terre et en surface ciblant la minéralisation à haute teneur du gisement principal ont permis de confirmer la minéralisation et de prolonger les zones de production souterraine.

Au T1-2025, 1 059 m de forage DDH ont été réalisés sur les permis du projet Zgounder Régional, du total de 10 000 m budgété dans le cadre du programme de forage régional de 2025. De plus, des travaux de prospection et de cartographie détaillée ont été effectués tant à Tourchkal que sur les permis Zgounder Far East. Plusieurs cibles de forage à fort potentiel ont été identifiées sur ces permis.

Boumadine

Au cours du trimestre, la Société a complété 39 600 m de forage DDH et 6 607 m de forage RC à Boumadine, confirmant la continuité du gîte à Boumadine et augmentant l'étendue latérale de la zone Tizi de 2,0 km à 2,2 km. De nouvelles cibles identifiées dans le cadre des travaux de cartographie et du programme géophysique de 2024 ont aussi été vérifiées par forage. Ces résultats restent à venir.

Une mise à jour de l'estimation des ressources minérales, basée sur les travaux de forage réalisés en 2024 à Boumadine, a été publiée le 24 février 2025, constituée de ressources minérales présumées totalisant 29,2 Mt à 82 g/t Ag, 2,63 g/t Au, 2,11 % Zn et 0,82 % Pb contenant, selon les estimations, 76,8 Moz d'Ag, 2,4 Moz d'Au, 615 kt de Zn et 237 kt de Pb, ce qui représente 378 Moz d'équivalent argent (« éq.Ag »), soit une augmentation de 19 %, ainsi que des ressources minérales indiquées totalisant 5,2 Mt à 91 g/t Ag, 2,78 g/t Au, 2,8 % Zn et 0,85 % Pb contenant, selon les estimations, 15,1 Moz d'Ag, 449 koz d'Au, 145 kt de Zn et 44 kt de Pb, ce qui représente 74,4 Moz d'éq.Ag, soit une augmentation de 120 %.

Tableau 3 - Mise à jour de l'estimation des ressources minérales à Boumadine (24 février 2025)

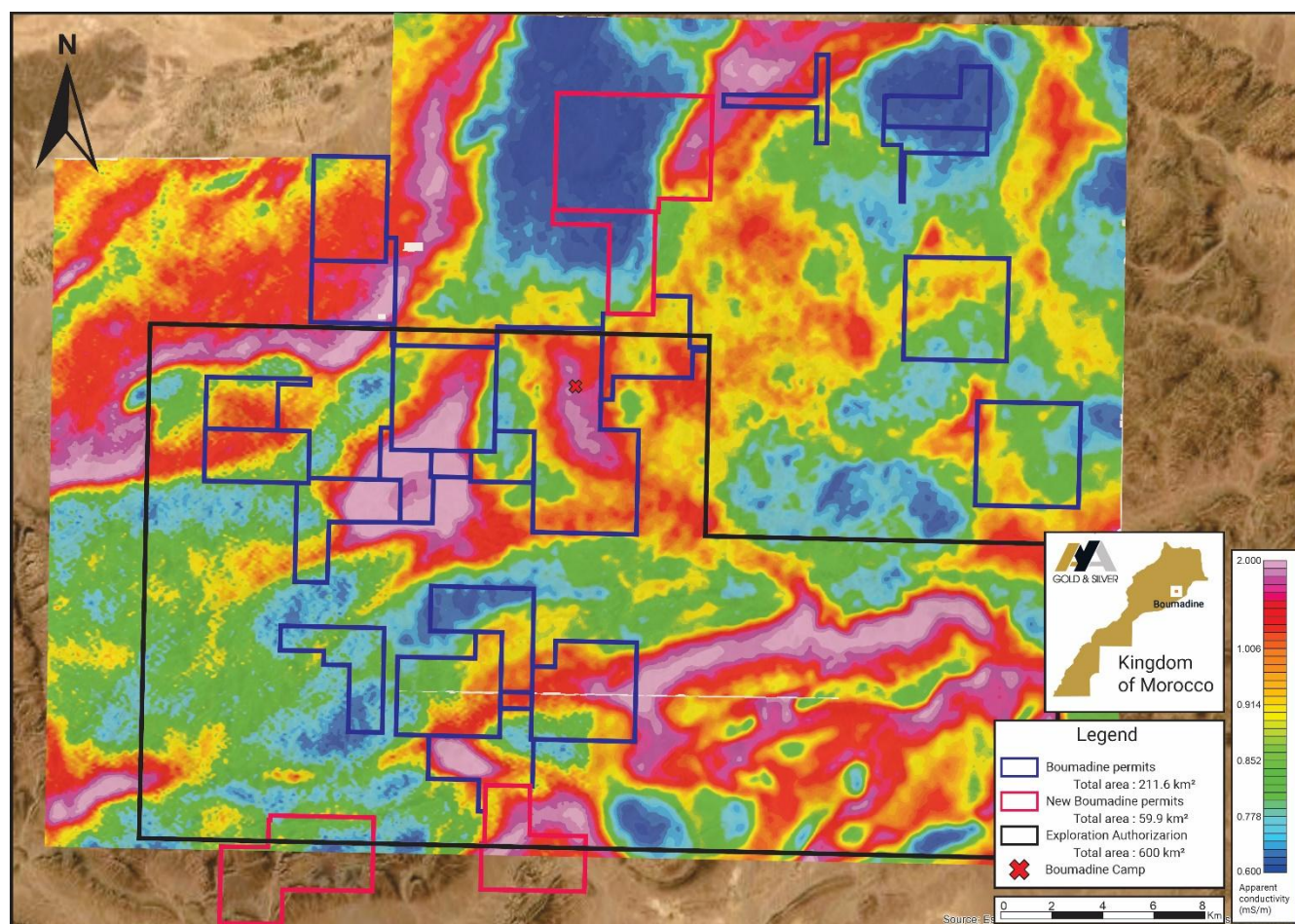
	Seuil de coupeure	Tonnes	Teneur moyenne								Métaux contenus					
			Ag	Au	Cu	Pb	Zn	Éq.Ag	Éq.Au	Ag	Au	Cu	Pb	Zn	Éq.Ag	Éq.Au
			(g/t)	(g/t)	(%)	(%)	(%)	(g/t)	(g/t)	(koz)	(koz)	(kt)	(kt)	(kt)	(koz)	(koz)
Indiquées délimitées en fosse	95	3 920	94	2,99	0,13	0,84	2,95	476	5,3	11 881	343	5	33	116	60 051	667
Présumées délimitées en fosse	95	14 258	90	2,89	0,1	0,81	2,38	450	5	41 135	1 102	14	115	339	206 293	2 293
Indiquées hors fosse	125	1 249	80	2,11	0,08	0,87	2,32	358	3,98	3 216	106	1	11	29	14 382	160
Présumées hors fosse	125	14 938	74	2,39	0,07	0,82	1,85	357	3,97	35 669	1 294	10	122	276	171 393	1 905

Total Indiquées	95/ 125	5 169	91	2,78	0,12	0,85	2,8	448	4,98	15 097	449	6	44	145	74 433	827
Total Présumées	95/ 125	29 196	82	2,63	0,08	0,82	2,11	402	4,47	76 804	2 396	25	237	615	377 686	4 198

1. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée. L'estimation des ressources minérales peut être sensiblement affectée par des enjeux environnementaux, juridiques, fiscaux, sociopolitiques, liés aux permis, aux titres, à la commercialisation ou d'autres enjeux pertinents. Rien ne garantit que les ressources minérales seront converties en réserves minérales.
2. Les ressources minérales présumées dans cette estimation ont un degré de confiance moindre que celui appliqué à des ressources minérales indiquées et ne doivent pas être converties en réserves minérales. Il est raisonnable de s'attendre à ce que la majorité des ressources minérales présumées puissent être converties en ressources minérales indiquées en poursuivant l'exploration.
3. Les ressources minérales présentées dans ce communiqué ont été estimées conformément aux Normes de définitions de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM ») pour les ressources minérales et les réserves minérales (2014) et aux Lignes directrices sur les pratiques exemplaires (2019) préparées par le comité de l'ICM dédié aux ressources et aux réserves minérales et adoptées par le conseil de l'ICM, telles que modifiées de temps à autre.
4. Un prix pour l'argent de 24 \$ US/oz avec un taux de récupération à l'usinage de 89 %, un prix pour l'or de 2 200 \$ US/oz avec un taux de récupération à l'usinage de 85 %, un prix pour le zinc de 1,20 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 72 %, un prix pour le plomb de 1,00 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 85 %, et un prix pour le cuivre de 4,00 \$ US/lb avec un taux de récupération à l'usinage de 75 % ont été utilisés pour établir l'ERM.
5.
$$\text{Éq. Ag} = \text{Ag(g/t)} + (\text{Au(g/t)} \times \text{prix Au/oz} \times \text{récupération Au}) / (\text{prix Ag/oz} \times \text{récupération Ag}) + (\text{Zn(\%)} \times \text{prix Zn/lb} \times \text{récupération Zn}) / (\text{prix Ag/oz} \times \text{récupération Ag}) \times 685,7147973 + (\text{Pb(\%)} \times \text{prix Pb/lb} \times \text{récupération Pb}) / (\text{prix Ag/oz} \times \text{récupération Ag}) \times 685,7147973 + (\text{Cu(\%)} \times \text{prix Cu/lb} \times \text{récupération Cu}) / (\text{prix Ag/oz} \times \text{récupération Ag}) \times 685,7147973$$
6.
$$\text{Éq. Au} = \text{Au(g/t)} + (\text{Ag(g/t)} \times \text{prix Ag/oz} \times \text{récupération Ag}) / (\text{prix Au/oz} \times \text{récupération Au}) + (\text{Zn(\%)} \times \text{prix Zn/lb} \times \text{récupération Zn}) / (\text{prix Au/oz} \times \text{récupération Au}) \times 685,7147973 + (\text{Pb(\%)} \times \text{prix Pb/lb} \times \text{récupération Pb}) / (\text{prix Au/oz} \times \text{récupération Au}) \times 685,7147973 + (\text{Cu(\%)} \times \text{prix Cu/lb} \times \text{récupération Cu}) / (\text{prix Au/oz} \times \text{récupération Au}) \times 685,7147973$$
7. Les paramètres d'optimisation de fosse utilisés pour délimiter les ressources sont : 3,5 \$ US/t pour l'extraction minière du matériel minéralisé, 2 \$ US/t pour l'extraction minière des stériles, 89 \$ US/t pour l'usinage et 6 \$ US/t pour les frais G&A, totalisant 95 \$ US/t pour le seuil de coupure, et des parois de fosse à 50 degrés.
8. Les paramètres hors fosse sont : un coût d'extraction minière de 30 \$ US/t, un coût d'usinage de 89 \$ US/t et des frais G&A de 6 \$ US/t, totalisant 125 \$ US/t pour le seuil de coupure. Les blocs de ressources minérales hors fosse ont été quantifiés au-dessus du seuil de coupure NSR de 125 \$ US, sous le tracé de fosse servant à délimiter les ressources et au sein des modèles fil-de-fer servant à délimiter la minéralisation. Les ressources minérales hors fosse présentent une continuité et un potentiel raisonnable d'extraction par la méthode d'exploitation minière souterraine par longs trous.
9. Les calculs individuels dans les tableaux et les totaux pourraient ne pas correspondre à la somme des composantes puisque les nombres d'origine ont été arrondis.
10. Des teneurs de coupure supérieures de 800 g/t Ag, 30 g/t Au, 28 % Zn, 10 % Pb et 1,4 % Cu ont été appliquées aux composites avant l'estimation des teneurs.
11. La densité apparente a été évaluée séparément pour chaque veine individuelle avec des valeurs variant de 3,20 à 4,00 t/m³ déterminées à partir d'échantillons de carottes de forage et utilisées dans le cadre de l'ERM. Pour le matériel oxydé et de la zone de transition, une densité apparente de 2,65 t/m³ a été utilisée.
12. Des composites de 1,0 m ont été utilisés dans le cadre de l'estimation des teneurs.

Au T1-2025, Aya a continué d'augmenter l'étendue de sa position de terrain à Boumadine en procédant à l'acquisition de quatre permis miniers, portant ainsi la superficie totale des terrains détenus à 272 km². De plus, la Société a obtenu une autorisation d'exploration sur un territoire de 600 km². Plusieurs cibles de forage à fort potentiel ont été identifiées au sein de ces permis et au sud, dans le secteur où l'exploration est autorisée.

Figure 1 – Permis détenus à Boumadine avec, comme toile de fond, le levé régional aéroporté de conductivité apparente



Détails relatifs à la conférence téléphonique du T1-2025

Aya diffusera ses résultats du T1-2025 le 13 mai 2025, avant l'ouverture des marchés. La haute direction tiendra une conférence téléphonique le jour même à 10 h 00 (heure de l'Est), pour discuter des résultats financiers et opérationnels de la Société.

Lien permettant d'accéder à la webdiffusion : <https://edge.media-server.com/mmc/p/48g2kxgq>

Instructions pour obtenir les numéros permettant d'accéder à la conférence téléphonique :

1. Cliquez sur le lien ci-dessous et remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

<https://register-conf.media-server.com/register/BI84408f0b334445fd8c5977ae41b1dd02>

2. Après votre inscription, vous recevrez les informations nécessaires pour accéder à la conférence téléphonique et un NIP unique pour rejoindre l'appel, ainsi qu'un courriel de confirmation contenant tous les détails.
3. Sélectionnez une méthode pour rejoindre la conférence téléphonique : a) accès direct (*dial-in*) : un numéro d'accès par téléphone et un NIP unique sont indiqués permettant de vous connecter directement à partir de votre téléphone; ou b) accès indirect (*call-me*) : entrez votre numéro de

téléphone et cliquez « Call Me » pour un rappel immédiat du système. L'appel proviendra d'un numéro des États-Unis.

La webdiffusion en direct sera archivée et sera disponible pour visionnement ultérieur. Les diapositives de présentation qui accompagneront la conférence téléphonique seront également disponibles sur le site Web d'Aya.

Personne qualifiée

L'information scientifique et technique contenue dans le présent communiqué a été révisée et approuvée par David Lalonde, B. Sc., vice-président à l'exploration, et par Raphaël Beaudoin, P. Eng., vice-président aux opérations, tous deux des « personnes qualifiées » tel que défini en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos d'Aya Or & Argent Inc.

Aya Or & Argent Inc. est un producteur d'argent canadien en pleine croissance qui exerce ses activités au Royaume du Maroc.

Aya est la seule société minière purement argentifère cotée à la Bourse de Toronto. Elle exploite la mine d'argent Zgounder à forte teneur et explore ses propriétés situées le long de l'Accident Sud-Atlasique à fort potentiel, dont plusieurs renferment d'anciennes mines productrices et des ressources historiques.

L'équipe de direction d'Aya a pour objectif de maximiser la valeur pour ses actionnaires en ancrant la durabilité au cœur de ses opérations, de sa gouvernance et de ses plans de croissance financière.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web d'Aya à l'adresse www.ayagoldsilver.com.

Vous pouvez aussi communiquer avec l'une des personnes suivantes :

Benoit La Salle, FCPA, MBA
Président et chef de la direction
benoit.lasalle@ayagoldsilver.com

Alex Ball
VP, Expansion de l'entreprise et Relations avec les investisseurs
alex.ball@ayagoldsilver.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme certains énoncés qui constituent de l'information prospective au sens attribué à ce terme par les lois sur les valeurs mobilières applicables (« énoncés prospectifs »), qui reflètent les attentes de la direction quant à la croissance future et aux perspectives d'affaires d'Aya (incluant les délais et le développement de nouveaux gisements et le succès des activités d'exploration) et d'autres opportunités. Dans la mesure du possible, des termes comme « plan », « s'améliorer »,

« niveaux prévus », « croissante », « accélérer », « prévisions », « se poursuivre », « s'efforcer », « optimiser », « s'attendre à », « maximiser », « être à l'affût », « similaire », « potentiel », « s'améliorer », « modifier », « dans le but de », « continuer », « cible », « prioriser », et d'autres expressions similaires ou des énoncés à l'effet que certaines actions, certains événements ou résultats « pourraient » ou « devraient » se produire, « se réaliseront », « auront lieu » ou seront « vraisemblablement » mis en œuvre ou atteints, ont été utilisés pour identifier l'information prospective. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, des énoncés et de l'information à propos de (1) l'atteinte par Aya de la capacité nominale d'usinage au début de 2025; (2) l'optimisation des opérations à Zgounder notamment l'amélioration des taux de récupération aux niveaux prévus, la réparation de l'usine de production d'oxygène dans les délais prévus, et le fait que la réparation de l'usine de production d'oxygène aura une incidence sur la récupération et permettra de ramener les taux de récupération aux niveaux prévus dans l'étude de faisabilité, l'augmentation planifiée des taux d'extraction minière afin d'atteindre plus de 40 000 t/j de matières totales déplacées; (3) la réalisation par Aya d'un rapport technique mis à jour en 2025; (4) la maximisation de la rentabilité; (5) les opportunités de croissance, tant à Zgounder qu'à Boumadine; (6) le potentiel à Boumadine et notamment l'énoncé à l'effet que Boumadine s'apprête à révéler son potentiel en 2025; (7) la capacité de l'usine Zgounder de traiter du minerai à un taux en régime constant de 3 000 t/j en 2025; (8) le taux de récupération à l'usinage atteignant le taux de récupération prévu dans l'étude de faisabilité, soit 89 %, en 2025; (9) l'optimisation de l'usine; (10) le potentiel de découverte de gisements satellites à la mine Zgounder; (11) les résultats des levés géophysique et géochimique; (12) la mise en œuvre du programme de forage 2025; (13) la croissance de l'empreinte minéralisée à Boumadine incluant par le biais de multiples anomalies de conductivité potentiellement parallèles et dans la continuité latérale; (14) la similitude à Boumadine des multiples anomalies de conductivité potentiellement parallèles et dans la continuité latérale; (15) le forage des anomalies à Boumadine en 2025; (16) les prévisions d'Aya et notamment la capacité de la Société d'atteindre une production annuelle de 5,0 à 5,3 Moz d'Ag, un coût comptant entre 15,00 \$ et 17,50 \$/oz, un taux de récupération de 84 % à 88 %, une teneur moyenne traitée de 170 à 200 g/t Ag, et de déployer un budget d'exploration et de mise en valeur de 25 à 30 millions de dollars; (16) la durée de la montée en puissance de l'usine Zgounder et l'optimisation de sa capacité minière et la rationalisation des coûts; (17) les taux de change; (18) la stratégie à l'égard du mélange des ventes et des produits, incluant le fait que seuls des lingots d'argent seront produits et vendus à compter du T2-2025; (19) les résultats du changement au niveau du mélange des ventes, incluant l'amélioration du prix réalisé global pour un volume de ventes donné; (20) le virage vers une stratégie de production à la mine Zgounder à 1/3 sous terre et 2/3 à ciel ouvert; (21) les impacts du virage à 1/3 sous terre et 2/3 à ciel ouvert à la mine Zgounder sur l'efficacité des coûts, les marges, les coûts d'extraction minière et le coût comptant en 2025; (22) l'achèvement d'un plan minier en 2025 pour soutenir le changement de la stratégie d'exploitation minière à la mine Zgounder; (23) le programme

d'exploration 2025, notamment le programme de forage 2025 à Zgounder – de 20 000 m à 25 000 m à proximité de la mine et à l'échelle régionale, et à Boumadine – de 100 000 m à 140 000 m; (24) la campagne de forage planifiée à Zgounder (à proximité de la mine) afin d'effectuer un suivi sur les cibles souterraines générées dans le cadre du programme de 2024; (25) la découverte de zones minéralisées satellites à Zgounder; (26) la mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour Zgounder plus tard en 2025; (27) les cibles de forage à Boumadine, notamment le long du corridor principal et à Tizi; (28) le prolongement de la minéralisation connue le long du corridor latéralement, en profondeur et dans les secteurs intercalaires à Boumadine; (29) l'avancement de l'évaluation économique préliminaire, laquelle est ciblée pour 2026; (30) l'exploration en terrain peu connu visant à tester des hypothèses géologiques et des cibles de forage générées dans le cadre des travaux des trois dernières années; (31) la stratégie et les priorités d'Aya en matière d'environnement, de société et de gouvernance. Ces énoncés reflètent les opinions de la Société en date du présent communiqué et sont sujets à certains risques et à certaines incertitudes et hypothèses; l'on ne devrait donc pas se fier indûment à ces énoncés. Bien que l'information prospective contenue dans le présent communiqué reflète les opinions actuelles de la direction en fonction des renseignements dont elle dispose actuellement et en fonction de ce qui, de l'avis de la direction, constitue des hypothèses raisonnables, Aya n'a pas la certitude que les résultats réels seront conformes à cette information prospective.

Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'ils soient considérés raisonnables par la Société à la date de ces énoncés, sont de par leur nature assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités commerciales, géologiques, économiques et concurrentielles. Les hypothèses et les facteurs importants ayant servi à la préparation des énoncés prospectifs contenus dans les présentes, qui pourraient s'avérer inexacts, comprennent, sans s'y limiter, la capacité d'Aya de mettre en œuvre ses plans, sa capacité d'atteindre chacun des éléments cités dans ses prévisions, ainsi que les hypothèses et les facteurs importants indiqués dans le rapport de gestion de la Société et dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, disponibles auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, ainsi que les éléments suivants : (1) qu'il n'y ait pas de perturbations importantes affectant les opérations de la Société, que ce soit en raison d'événements météorologiques extrêmes (incluant sans s'y limiter, une sécheresse ou un manque de précipitations) et d'autres catastrophes naturelles ou connexes, des arrêts de travail (incluant sans s'y limiter, les grèves ou les diminutions d'effectifs), des perturbations de l'approvisionnement, des perturbations de l'alimentation en électricité, des dommages à l'équipement, des glissements des parois de fosse ou autres; (2) l'obtention des permis, le développement, les opérations et la production des sites miniers et des projets de développement de la Société étant conformes aux attentes actuelles, incluant sans s'y limiter : le maintien des approbations et des permis existants et l'obtention en temps opportun de tous les permis et autorisations nécessaires à l'exploitation de nos actifs; et la réalisation des travaux d'exploration

conformément aux attentes de la Société sur les projets de la Société; (3) les développements politiques et juridiques dans toute juridiction où la Société exerce ses activités étant conformes à ses attentes actuelles, incluant sans s'y limiter, les restrictions ou pénalités imposées, ou les mesures prises, par tout gouvernement, incluant sans s'y limiter, les amendements aux lois minières au Maroc et en Mauritanie, les contestations judiciaires potentielles de tiers des permis existants; (4) la réalisation d'études, notamment d'études préliminaires, d'évaluations économiques préliminaires, d'études de préfaisabilité et de faisabilité, selon les échéanciers actuellement prévus et les résultats de ces études étant conformes à nos attentes actuelles, notamment à l'égard du projet Boumadine ou la mise à jour des ressources à Zgounder; (5) les taux de change entre le dollar canadien, le dirham marocain, l'euro et le dollar américain étant à peu près conformes aux niveaux actuels; (6) certaines hypothèses de prix pour l'argent; (7) les prix du diesel, du mazout, de l'électricité et d'autres fournitures clés étant à peu près conformes aux attentes de la Société; (8) les prévisions quant à la production attribuable et au coût des ventes de la Société étant conformes aux attentes; (9) l'exactitude des estimations actuelles des réserves minérales et des ressources minérales et l'analyse de la Société de ces dernières étant conforme aux attentes (incluant sans s'y limiter, les estimations de la teneur, du tonnage de minerai et de la teneur du minerai), les futures estimations des ressources minérales et des réserves minérales étant conformes aux travaux préliminaires entrepris par la Société, aux plans miniers pour les opérations minières actuelles et futures de la Société, et aux modèles internes de la Société; (10) les coûts de main-d'œuvre et de matériaux augmentant sur une base conforme à nos attentes actuelles; (11) les conditions de stabilité juridique et fiscale au Maroc étant interprétées et appliquées d'une manière compatible avec leur intention et nos attentes; (12) le potentiel de dépréciation de nos actifs; (13) le régime réglementaire et législatif concernant l'exploitation minière au Maroc étant conforme à nos attentes actuelles; (14) l'accès aux marchés financiers; (15) les impacts opérationnels directs ou indirects potentiels découlant de maladies infectieuses ou de pandémies; (16) les modifications apportées à la législation nationale et locale ou à d'autres mesures gouvernementales; (17) les litiges, les procédures règlementaires et les audits, ainsi que leurs ramifications potentielles, étant conclus d'une manière conforme aux attentes de la Société, et (18) les transactions annoncées par la Société, incluant l'avancement et la clôture de la scission de Mx2 conformément à l'échéancier et aux attentes de la Société. Pour une description plus détaillée de ces risques et d'autres facteurs qui pourraient affecter la capacité de la Société à répondre aux attentes indiquées dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué, il y a lieu de consulter la notice annuelle et le rapport de gestion disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ainsi que les autres documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières.

Le lecteur est avisé et mis en garde de ne pas accorder d'importance indue à l'information prospective. Sauf si requis par les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société n'assume aucune obligation

de publiquement mettre à jour ou réviser l'information prospective, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Notes à l'intention des investisseurs concernant l'utilisation de ressources minérales

L'information technique sur les ressources et les réserves à Zgounder est fondée sur le rapport technique intitulé « NI 43 101 TECHNICAL REPORT – FEASIBILITY STUDY ZGOUNDER EXPANSION PROJECT », daté initialement du 31 mars 2022 et modifié le 16 juin 2022, dont la date d'effet est le 13 décembre 2021 (le « rapport sur la mine Zgounder »), qui a été établi sous la supervision de Daniel M. Gagnon, de DRA, avec la participation de William Stone, d'Antoine Yassa, de Jarita Barry, de Fred Brown, d'Eugene Puritch, de Daniel Morrison, d'André-François Gravel, de Claude Bisailon, de Julie Gravel, de Kathy Kalenchuk, d'Hugo Della Sbarba, de Philippe Rio Roberge, de Richard Barbeau et de Stephen Coates, tous des « personnes qualifiées » aux fins du rapport sur la mine Zgounder.

L'information technique sur Boumadine est fondée sur le communiqué d'Aya daté du 24 février 2025. Les estimations de réserves minérales et de ressources minérales contenues dans ce communiqué ont été préparées conformément au Règlement 43-101.

Les ressources minérales sont présentées en excluant les réserves minérales et par conséquent, la viabilité économique de ressources minérales n'a pas été démontrée. Les nombres pourraient ne pas correspondre à la somme ou au produit des composantes puisqu'ils ont été arrondis. Les ressources minérales présumées sont considérées trop spéculatives d'un point de vue géologique pour y appliquer des considérations économiques qui permettraient de les classer dans la catégorie des réserves minérales, et il n'y a donc aucune certitude que les conclusions des résultats de forage d'exploration initiaux seront réalisées. De plus, là où la Société discute du potentiel d'exploration/d'expansion, toute quantité et teneur potentielle est de nature conceptuelle, et il n'y a pas eu suffisamment d'exploration pour y définir des ressources minérales et il n'y a aucune certitude que des travaux d'exploration ultérieurs feront en sorte que des ressources minérales pourront être délimitées sur la cible. Différents seuils de coupure ont été utilisés selon la mine, les méthodes d'extraction et le type de minerai contenu dans les réserves. Les teneurs en métaux des ressources minérales et la densité des matériaux ont été estimées au moyen de méthodes conformes aux normes de l'industrie appropriées pour chaque projet minier en utilisant diverses suites de logiciels miniers commercialement disponibles. De plus amples détails sur l'estimation, la classification, les paramètres de présentation, les principales hypothèses et les risques associés aux réserves minérales et aux ressources minérales pour chacune des propriétés minières de la Société sont présentés dans les rapports techniques conformes au Règlement 43-101 respectifs, lesquels sont disponibles à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Société à l'adresse www.ayagoldsilver.com.

Les investisseurs sont avisés qu'ils ne doivent pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ou qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables.

- i. Mesures non conformes aux PCGR, se composant de 18 319 \$ de trésorerie et de 18 257 \$ de liquidités soumises à des restrictions (soldes de 30 944 \$ et de 18 246 \$, respectivement, au 31 décembre 2024).
- ii. Mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 21 du rapport de gestion d'Aya Or & Argent pour le trimestre terminé le 31 mars 2025.
- iii. Mesures non conformes aux PCGR, se composant des actifs courants de 73 268 \$ diminués des passifs courants de 71 516 \$ (actifs courants de 76 540 \$ diminués des passifs courants de 53 116 \$ au 31 décembre 2024).